

Performance budgétaire : allocation, décaissement et exécution

Toutes les devises en francs CFA d'Afrique de l'Ouest (FCFA)



Indicateurs

Programmes de PF*

Produits de PF

Indicateur	Programmes de PF*	Produits de PF
✓ Pertinence/suffisance Allocation du gouvernement en % du montant total des besoins en financement	? alloués / 3,4 milliards nécessaires Aucune donnée	Allocation de 700 millions / 4,1 milliards nécessaires 17%
☰ Priorité Allocation du gouvernement en % de l'allocation totale accordée par le gouvernement au Ministère de la Santé	? alloués / Budget du Ministère de la Santé de 236 milliards Aucune donnée	Allocation de 700 millions / Budget du Ministère de la Santé de 236 milliards 0,3%
⌚ Ponctualité % du budget du gouvernement déboursé selon le calendrier prévu (l'indicateur relatif à la ponctualité requiert des données sur les décaissements, qui ne sont pas disponibles)	? décaissés à temps / ? alloués Aucune donnée	? décaissés à temps / Allocation de 700 millions Aucune donnée
💰 Exécution budgétaire % des dépenses de l'allocation du gouvernement	? dépensés / ? alloués Aucune donnée	700 millions dépensés / Allocation de 700 millions 100%
⤴ Performance/autonomie Dépenses du gouvernement en % du montant total des besoins en financement	? dépensés / 3,4 milliards nécessaires Aucune donnée	700 millions dépensés / 4,1 milliards nécessaires 17%
📄 Couverture Dépenses publiques annuelles par femme en âge de procréer (FAP) – nombre de FAP: 5 023 796	? dépenses par FAP / 686 requis par FAP Aucune donnée	139 dépensés par FAP / 818 requis par FAP FCFA 139

Recommandations pour les budgets de PF

- Respecter l'engagement d'augmenter le budget alloué à l'achat des produits contraceptifs d'au moins 10% chaque année.
- Maintenir le niveau d'exécution des dépenses pour l'achat des produits contraceptifs à 100%.

Données sur les tendances

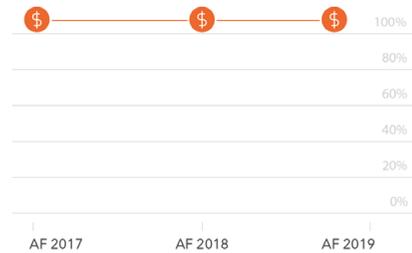
- Il n'y a pas de ligne budgétaire spécifique pour les programmes de PF, donc il est difficile de déterminer si des fonds ont été alloués et dépensés.
- L'allocation pour les produits contraceptifs en tant que part du besoin de financement a atteint son point le plus bas en 2019 (17%), en baisse de 16 points par rapport à 33% en 2018. Il a augmenté de 5 points entre 2017 (28%) et 2018 (33%).
- L'allocation pour les produits contraceptifs a été entièrement dépensée au cours des trois exercices fiscaux.
- En 2018, une somme évaluée à 881 930 000 FCFA a été dépensée pour des activités qui sont des programmes de PF, soit 10% du besoin de financement total. Aucune donnée sur les dépenses n'est disponible pour 2017 ou 2019.
- Les dépenses en produits contraceptifs en tant que part du besoin de financement a augmenté de 5 points entre 2017 (28%) et 2018 (33%), puis a chuté de 16 points pour atteindre 17% en 2019.

Données sur les tendances

Pertinence/suffisance



Exécution budgétaire**



Performance/autonomie



*Les programmes de PF comprennent : les services d'éducation et d'informations sur la PF et la santé reproductive ; les conseils relatifs aux méthodes contraceptives et de PF ; ainsi que la formation des agents de santé en matière d'informations, d'éducation et de communication sur la PF.

** Il y avait des dépenses pour les programmes de PF en 2018, mais il est impossible de calculer quel pourcentage de l'allocation a été dépensé puisque les données sur l'allocation ne sont pas claires.

Transparence budgétaire

Les documents budgétaires du Gouvernement doivent être exhaustifs, publiés dans un délai convenable et accessibles au public gratuitement sur les sites Internet du Gouvernement.



Indicateurs	Programmes de PF		Produits de PF	
	Niveau de transparence	Les données sont-elles ventilées?	Niveau de transparence	Les données sont-elles ventilées?
Besoins en financement	<p>Source : «Données sur les besoins des programmes de planification familiale» dans la lettre du Directeur de la Santé de la Famille (Direction générale de la santé publique, ministère de la Santé), adressée au Directeur Exécutif de SOS-JD. Lettre N° 2020/001718/MS/SG/DGSP/DSF du 27 mai 2020.</p>	Oui	<p>Source : «Données sur les besoins des programmes de planification familiale» dans la lettre du Directeur de la Santé de la Famille (Direction générale de la santé publique, ministère de la Santé), adressée au Directeur Exécutif de SOS-JD. Lettre N° 2020/001718/MS/SG/DGSP/DSF du 27 mai 2020.</p>	Oui
Allocation budgétaire	<p>N/A. Données non disponibles. Puisqu'il n'y a pas de ligne budgétaire spécifique pour les programmes de PF, il est difficile de déterminer si des fonds ont été alloués.</p>	Non applicable	<p>Source : Loi N°042-2018/AN: Portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'état, Exercice 2019, Assemblée Nationale, 18 décembre 2018.</p>	Oui
Décaissement	<p>N/A. Données pas encore disponibles. Les Comptes de la santé 2019 ne seront produits qu'au milieu de de l'année 2021, soit environ 18 mois après la fin de l'exercice 2019.</p>	Non applicable	<p>Source : «Données sur les besoins des programmes de planification familiale» dans la lettre du Directeur de la Santé de la Famille (Direction générale de la santé publique, ministère de la Santé), adressée au Directeur Exécutif de SOS-JD. Lettre N° 2020/001718/MS/SG/DGSP/DSF du 27 mai 2020.</p>	Non Aucune donnée trimestrielle
Dépenses	<p>N/A. Données pas encore disponibles. Les Comptes de la santé 2019 ne seront produits qu'au milieu de l'année 2021, soit environ 18 mois après la fin de l'exercice 2019.</p>	Non applicable	<p>Source : «Données sur les besoins des programmes de planification familiale» dans la lettre du Directeur de la Santé de la Famille (Direction générale de la santé publique, ministère de la Santé), adressée au Directeur Exécutif de SOS-JD. Lettre N° 2020/001718/MS/SG/DGSP/DSF du 27 mai 2020.</p>	Non Aucune donnée trimestrielle
Budget total du Ministère de la Santé	<p>Source : Loi N°042-2018/AN: Portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'état, Exercice 2019, Assemblée Nationale, 18 décembre 2018.</p>	Oui		

Données non produites
 Données à des fins internes/réservées à l'usage interne
 Données disponibles uniquement sur demande
 Données accessibles au public

Recommandations pour la transparence budgétaire

- Créer une ligne budgétaire spécifique dénommée « Dépenses pour les programmes de planification familiale » afin de rendre le budget alloué public et accessible .
- Mettre à la disposition du public et rendre accessibles sur le site web du Ministère de la Santé les données budgétaires sur les allocations et les dépenses liées aux programmes de PF au cours de l'exercice budgétaire.
- Mettre en ligne trimestriellement le tableau d'acquisition en produits contraceptifs (TAC).
- Mettre à la disposition du public et rendre accessibles sur le site web du Ministère de la Santé les données budgétaires sur les dépenses liées à l'achat des produits contraceptifs au cours de l'exercice budgétaire.
- Mettre à la disposition du public et rendre accessibles sur le site web du Ministère de la Santé les données budgétaires annuelles sur les décaissements et les dépenses liées aux programmes de PF et à l'achat des produits contraceptifs dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice.